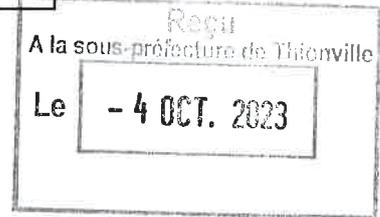


**Extrait du registre des délibérations  
Séance du comité syndical du  
SYDELON  
du 27 septembre 2023**



Membres élus : 20  
En activité : 20  
Membres présents : 15  
Membres ayant donné procuration : 2  
Membres absents excusés : 3

L'an deux-mille-vingt-trois le vingt-sept septembre à dix-neuf heures, les délégués des structures membres du comité syndical du Syndicat mixte de transport et de traitement des déchets ménagers de Lorraine Nord (SYDELON), à savoir la communauté d'agglomération Portes de France Thionville, la communauté d'agglomération du Val de Fensch, la communauté de communes de Cattenom et environs et la communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières, dûment élus par leurs conseils respectifs se sont réunis, sous la présidence du Président, Michel PAQUET, à la communauté de communes de Cattenom et environs (2 avenue du Général de Gaulle à Cattenom), sur convocation qui leur a été adressée par Michel PAQUET, Président, le 21 septembre 2023, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

La séance a débuté à 19h03.

**Étaient présents :**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
PORTES DE FRANCE  
THONVILLE

: Mme RENAUX Patricia, M. LOUIS Jean-Charles, M. ZIEGLER Damien, Mme BUHAJEZUK Christelle, Mme VACCA Agnès et M. LUCCHINI Marc

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU VAL DE FENSCH

: Mme REBSTOCK-PINNA Alexandra, M. MEDVES Jean-François, M. JURCZAK Serge, M. CORAZZA Hervé, M. STEICHEN Christian et M. ANTOINE Marc

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DE  
CATTENOM ET ENVIRONS

: M. PAQUET Michel et Mme DUTTA GUPTA Marie-Marthe

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
BOUZONVILLOIS  
TROIS FRONTIÈRES

: M. TINNES Jean-Paul

**Étaient absents (avec procuration) :**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
PORTES DE FRANCE M. MELEO Guy a donné procuration à M. LUCCHINI Marc  
THONVILLE

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DE  
CATTENOM ET ENVIRONS : M. FADI Hassan a donné procuration à M. PAQUET Michel

**Étaient absents excusés :**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
PORTES DE FRANCE  
THONVILLE : M. DE LAZZER Xavier

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU VAL DE FENSCH : Mme FRIEDMANN Laurène

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
BOUZONVILLOIS  
TROIS FRONTIÈRES : M. GLODEN Roland

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales la secrétaire de séance désignée est Mme BUHAJEZUK (communauté d'agglomération Portes de France Thionville).

Date de publication : - 2 OCT. 2023

**N° 2023-19**

**Objet : Modification du tableau des effectifs**

Suite aux entretiens réalisés pour assurer la gestion et la direction du syndicat mixte, il est proposé de créer un poste d'ingénieur territorial principal, titulaire, à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023.

Par ailleurs, au vu de la compétence du Sydelon, de l'importance de son budget, du nombre et de la qualification de ses agents, on peut l'assimiler démographiquement à une commune de 40 000 à 80 000 habitants.

Le grade d'ingénieur territorial principal ne permet pas le détachement sur l'emploi fonctionnel de DGS.

Aussi, il est proposé de créer un emploi fonctionnel de Directeur général adjoint (DGA) des services des établissements publics de 40 000 à 150 000 habitants pour la strate de population du syndicat mixte au 1<sup>er</sup> octobre 2023.

L'agent sera détaché sur ce poste au 16 octobre 2023.

Ainsi, le tableau des effectifs présenterait les postes suivants au **1<sup>er</sup> octobre 2023** :

<b>GRADE</b>	<b>CRÉATION</b>	<b>SUPPRESSION</b>
<b><u>TITULAIRE</u></b>		
Ingénieur territorial principal	1	
Directeur général adjoint des services 40 000 à 150 000 habitants	1	
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>0</b>

Après avoir entendu l'exposé de M. Michel PAQUET, Président, le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**ACCEPTE** la modification du tableau des effectifs tel que présenté ci-dessus

Pour copie conforme au registre,  
au siège du SYDELON, 1 A avenue Gabriel Lippmann 57970 YUTZ.

Yutz, le - 2 OCT. 2023



Le Président

Michel PAQUET